



## Aux membres de Metaltec Fribourg

Fribourg, avril 2025 – LS

### **METALTEC FRIBOURG - Comptes 2024 / Budget 2025**

Chers membres,

Depuis l'Assemblée générale du 4 mai 2017, les comptes 2024 et le budget 2025 sont à disposition des membres pour une consultation avant notre Assemblée générale 2025 afin de gagner du temps lors de la présentation de ceux-ci le 1<sup>er</sup> mai prochain. Cela nous laissera ainsi plus de temps pour vous détailler les projets actuels de votre association. Lors de l'Assemblée générale, une présentation des comptes simplifiée sera projetée.

#### **Comptes 2024 :**

Les cotisations encaissées (comptes 34000 et 34020) sont plus basses que l'année précédente en raison de la révision du règlement des cotisations. En raison de faillites et d'exclusion de membres, l'association comptabilise des pertes sur cotisation effectives à hauteur de CHF 25'791.05. Le compte 34810 « Produit AM Suisse » correspond au soutien financier dédié à la formation continue que nous devons reverser aux entreprises de la branche qui en font la demande. Le règlement de la CPNM appliqué par AM Suisse étant plus stricte, un montant de CHF 12'571.65 a pu être versé aux entreprises requérantes durant l'année 2024 (compte 42510). Depuis la rentrée 2024-2025, Metaltec FR, en collaboration avec les cantons de Vaud et du Valais, dispense des sous-modules de la formation supérieure. Cette nouvelle offre génère des revenus importants non-négligeables.

Au niveau des charges, les cotisations payées correspondent aux cotisations payées à Metaltec Romandie et à toutes autres associations partenaires auxquelles Metaltec FR a adhéré. La charge de CHF 16'081.00 correspond à la contribution à l'Ecole du Dessin pour l'absence d'inscription d'un-e apprenti-e fribourgeois-e pour l'année scolaire 2023-2024 (CHF 15'000.00) et le soutien à un évènement organisé par la HEIA-FR. Metaltec FR a pris en charge le salaire du responsable de projets engagé officiellement par les CIE à hauteur de CHF 34'344.55. Un montant de CHF 20'992.00 a été pris en charge par l'association pour financer le rabais de 50% sur le prix des CIE des apprenti-e-s de 1<sup>ère</sup> année.

Selon l'approbation par l'Assemblée générale, un important travail a été mis en place pour une promotion 360° via une agence de communication. Ce travail de promotion a débuté durant l'année 2023. La campagne sera lancée concrètement courant de l'année 2024. Le budget a pu être respecté.

Les dépenses en matière de personnel (jetons de présence), d'administration et d'informatique ont pu être maîtrisées durant l'année 2024. Les honoraires du secrétariat sont plus élevés que d'habitude en raison des multiples projets et dossiers en cours.

De manière générale, on constate que les dépenses ont été réalisées de manière à respecter le budget et à constamment optimiser les coûts en vue des investissements futurs en matière de promotion et de formation. Bien que le budget prévît la dissolution de fonds pour financer les activités de l'association, les entrées financières (notamment grâce à la formation supérieure) ont permis d'éviter la dissolution des réserves. L'exercice 2024 clôture ainsi sur une perte de 7'268.05.

Au niveau du bilan et de ses actifs au 31.12.2024, nous n'avons pas d'éléments particuliers à soulever. Nous avons provisionné dans le du croire les créances en lien avec les faillites et exclusions de membres. Au niveau des passifs, vous trouverez des montants importants dans les transitoires. Il s'agit principalement de factures encore ouvertes à la clôture de l'exercice ou des montants reçus en avance pour l'année 2025. La fortune de notre association s'élève donc à CHF 471'857.52 au 31.12.2024.

### **Budget 2025 :**

Au niveau du budget, nous avons estimé les produits des cotisations à hauteur de CHF 260'000.00. Selon les informations à notre disposition, nous budgétisons un montant de CHF 37'130.00 que l'association peut essayer d'obtenir auprès de la CPNM pour financer certaines activités en lien avec l'application de la CCT ainsi que le soutien à la formation continue. L'année 2025 est une année durant laquelle a lieu START! Forum des métiers. Metaltec FR s'occupe de la trésorerie des frais pour l'organisation du stand commun avec Agrotec FR et Farriertec CH. Les produits issus de START contiennent la participation du fond de la formation professionnelle et la refacturation à nos partenaires de stands. START nous coûte environ CHF 25'000, mais cela peut être atténué par le fonds START pour un montant de CHF 17'000.00, si nécessaire.

À la rentrée scolaire 2024, deux classes de formation supérieure seront ouvertes (candidat-e-s au brevet fédéral de chef-fe d'atelier et de montage en construction métallique / candidat-e-s au brevet fédéral de chef-fe de projet en construction métallique). La formation est répartie entre 3 sites (Vaud, Valais et Fribourg). Les finances d'inscriptions pour la partie fribourgeoise sont estimées à environ CHF 80'000.00. Un montant contrebalançant ces produits a été comptabilisé dans les charges (compte 44002). Un montant de CHF 11'250.00 a également été budgété dans le compte de charge 65350 « Frais formation professionnelle » pour le lancement de cette deuxième classe. Ce montant unique correspond à l'investissement des membres de la commission de mise en place des modules pour la partie fribourgeoise de la formation supérieure pour les candidat-e-s au brevet fédéral de chef-fe de projet en construction métallique.

Au niveau des charges, la cotisation de Metaltec Romandie est budgétée à hauteur de CHF 115'000.00 selon une clé de répartition validée en 2025 au sein du comité de Metaltec Romandie. Nous avons aussi gardé le poste de CHF 15'000 pour notre contribution dans le cadre de l'école des dessinateurs à Bulle. En effet, chaque section romande est amenée à trouver deux apprentis par canton, sous peine de se voir facturer CHF 15'000 par apprenti-e. Ici, nous jouons la prudence et nous avons bon espoir de trouver au minimum un apprenti-e fribourgeois-e pour cette école des dessinateurs.

L'association tente de toucher un montant de CHF 11'880.00 à reverser aux CIE pour aider à un financement des cours. Selon la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2023, le comité de Metaltec FR a la compétence de gérer le contrat de travail du responsable de projets (renommé coordinateur Metaltec FR) qui a pour responsabilité de développer la formation supérieure et de gérer les activités de promotion. Un montant de CHF 48'500.00 est mis au budget. Ce montant correspond à l'engagement d'une personne à 40%.

Selon les données connues à ce jour, Metaltec FR continue à prendre en charge une partie de la finance d'inscription des apprenti-e-s de première année des entreprises membres.

Au budget est également prévu un montant total de CHF 40'000.00 pour investir dans la promotion des métiers de la branche.

Le budget 2025 prévoit un prélèvement des fonds et réserves à hauteur de CHF 65'500.00, soit CHF 17'000.00 pour la participation à START et CHF 48'500.00 pour le financement de l'engagement d'une personne supplémentaire selon la décision de l'AG du 13 décembre 2023.

Le budget 2025 présente ainsi un bénéfice de CHF 2'855.00

Pour toute question concernant les comptes 2024 et le budget 2025, la Secrétaire se tient à votre disposition pour vous donner toutes les explications nécessaires.

Pour terminer, ces comptes et le budget ont été validés par votre comité. Les comptes 2024 ont été vérifiés par les vérificateurs concernés.

Nous vous prions de croire, chers membres, à l'expression de notre très respectueuse considération.

**Metaltec Fribourg**



Laura Simonet  
Secrétaire

Annexes : Comptes 2024 (bilan & compte de résultat) & budget 2025